Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2010)
Heft: 2

Vorwort: Editorial
Autor: Sinniger, Markus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

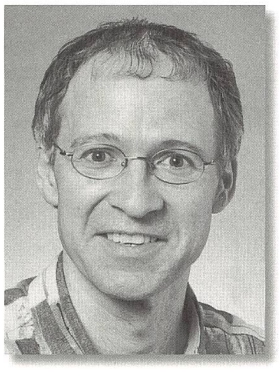

Markus Sinniger
Responsable de la direction générale de la mensuration officielle

Chère lectrice, cher lecteur,

Le présent numéro de «cadastre» étant placé sous le signe des statistiques annuelles sur l'état de la mensuration officielle (MO), vous me permettrez de m'arrêter quelques instants sur les statistiques en général et «nos» statistiques de la MO en particulier.
Vingt objectifs exactement ont été formulés dans la stratégie de la mensuration officielle pour les années 2008 à 2011. Du point de vue statistique, les objectifs devraient donc tous être atteints à 50% à la fin 2009 – soit à mi-période. Il serait également envisageable que la moitié des objectifs ait été pleinement atteints à cette date et que la réalisation de l'autre moitié ne débute que maintenant pour s'achever à la fin 2011. En fait, ni l'une ni l'autre de ces éventualités ne correspond à la réalité et j'ajouterai que la réalisation concrète par les personnes impliquées est plus importante que les statistiques pour atteindre des objectifs fixés avec plus ou moins d'ambition, autre aspect déterminant. En conséquence, la prudence doit toujours être de mise dans l'interprétation des analyses statistiques: il convient bien souvent de ne pas accorder un crédit excessif à des valeurs statistiques qui semblent flatteuses et de ne pas ignorer purement et simplement des chiffres défavorables. Les statistiques doivent nous permettre de considérer l'ensemble avec toute la distance et l'objectivité requises, de constater certains faits froidement et de réagir en temps voulu.
Les résultats présentés dans la contribution de ce numéro de «cadastre» doivent conduire à la prise des mesures adéquates. Un point essentiel de la stratégie de la MO y est abordé: l'objectif à atteindre en termes de surface. En théorie, il devrait être à moitié atteint dans tous les cantons. Toutefois, les choses sont un peu différentes en pratique. Il est réjouissant de constater que huit cantons sont intégralement couverts au standard MO93 ou par une numérisation préalable. Cela ne doit cependant pas nous faire oublier qu'il reste beaucoup à faire dans d'autres cantons. L'objectif fixé en termes de surface reste encore à notre portée, en particulier si le nombre des entreprises en retard est massivement réduit d'ici à l'automne 2011. Il existe par ailleurs des zones où un renouvellement peut s'effectuer en peu de temps, les mensurations existantes présentant déjà un très bon niveau de qualité.
Le but des mesures à prendre n'est cependant pas la simple réalisation comptable de l'objectif en termes de surface. Il s'agit bien plus d'assurer la disponibilité des mensurations officielles sous une forme standardisée et homogène et de permettre leur utilisation dans le respect des besoins exprimés. L'image de marque de la MO s'en verrait considérablement améliorée. L'engagement en faveur d'une image favorable de la MO (voir l'article en page 34) constitue du reste l'un des objectifs formulés dans la stratégie de la MO 2008–2011.
Pour atteindre nos objectifs stratégiques communs et pour améliorer encore la MO, la promouvoir et la renforcer, je vous invite à évaluer les analyses statistiques de votre propre point de vue et à prendre les mesures qui s'imposent dans votre zone d'influence. Soyez-en d'ores et déjà remerciés!

Markus Sinniger
Responsable de la direction générale de la mensuration officielle
Direction fédérale des mensurations cadastrales